

Plan d'action du "Kinésithérapie et réadaptation "

Contexte du projet		Stratégie et opérationnalisation		Périmètre du projet		Résultats		
Axe	Recommandations	Objectifs	Action	Échéances	Responsable (s)	Livrables - Résultats attendus	Résultats obtenus	Etat de réalisation
Cluster(s) concerné(s) au sein de la Faculté: Kinésithérapie et réadaptation Organe en charge du suivi opérationnel du plan d'action: Commission AEQES - CPER - Conseil facultaire Organe en charge de la validation du plan d'action: Conseil facultaire				Date de validation du plan: Durée du plan d'action: Dates des actualisations du plan: Auteur (s):				
Système adaptatif évolutif complexe.	Engager une réflexion sur la charge de travail pour proposer un rééquilibrage et soulager notamment la dernière année du cursus.	Analyser et rééquilibrer la charge de travail au sein du cursus afin d'améliorer la répartition des enseignements et de réduire la surcharge, en particulier durant la dernière année.	S'appuyer sur la transition vers un cursus de kinésithérapie en 5 ans (évolution du cadre réglementaire) pour engager une refonte en profondeur du programme, visant une redistribution plus équilibrée de la charge de travail sur l'ensemble du parcours.	Mai 2026 : Finalisation des programmes de 1re, 2e et 3e années de kinésithérapie Septembre 2026 : Mise en œuvre du nouveau programme en 1re année Septembre 2027 : Mise en œuvre en 2e année Septembre 2028 : Mise en œuvre en 3e année Mars 2027 : Finalisation des programmes de Master 1 et Master 2 Septembre 2029 : Mise en œuvre du nouveau programme en Master 1 Septembre 2030 : Mise en œuvre en Master 2	Chefs de service; Académiques du service kiné	Nouveau programme de formation structuré sur 5 ans Répartition équilibrée de la charge de travail sur l'ensemble du cursus Fiches UE mises à jour et alignées avec l'approche par compétences Parcours de formation cohérents et progressifs Amélioration du bien-être et de la réussite des étudiant·es	Programmes de 1re, 2e et 3e années de kinésithérapie finalisés	La 1e échéance est respectée à savoir : Mai 2026 => Finalisation des programmes de 1re, 2e et 3e années de kinésithérapie
STAGE	Harmoniser la durée journalière ou hebdomadaire de stage pour les étudiant·es et formaliser la traçabilité des heures de stage réalisées par les étudiant·es afin de garantir une équité de durée de stages et de temps de repos.	Optimiser l'équité des stages en harmonisant leur durée et en structurant la traçabilité des heures réalisées.	Mettre en place un cadre commun de gestion des stages incluant la définition de standards de durée (journalière et hebdomadaire) et le déploiement d'un outil de suivi et de validation des heures de stage réalisées par les étudiant·es.	"2026-2027 : conception du dispositif 2027-2028 : phase pilote et ajustements 09/2028 : déploiement complet"	Chefs de service; Académiques du service kiné	Référentiel commun de durée des stages (journalière et hebdomadaire) Outil de traçabilité des heures de stage (carnet ou plateforme numérique) Procédure formalisée de validation des heures de stage Harmonisation des pratiques entre les lieux de stage Amélioration de l'équité entre étudiant·es en termes de charge de stage	Réflexion engagée sur la refonte du programme des stages, incluant la conception du dispositif d'harmonisation et de traçabilité	Phase de conception en cours
STAGE	Proposer une ouverture vers des lieux de stages sur d'autres structures, voire en dehors de Bruxelles	Diversifier l'offre de stages en développant des partenariats avec de nouvelles structures, y compris en dehors de Bruxelles.	Intégrer, dans le cadre de la réforme du cursus en 5 ans, des modalités de stages flexibles (notamment en Master 2) permettant aux étudiant·es de réaliser une partie de leurs stages dans des structures hors catalogue, tout en développant activement de nouveaux partenariats avec des lieux de stage diversifiés, y compris en dehors de Bruxelles.	2026-2027 : conception du dispositif dans le cadre de la réforme "kiné 5 ans" 2027-2028 : développement des partenariats et préparation administrative 2028-2029 : phase pilote 09/2030 : déploiement opérationnel en master 2	Chefs de service; Académiques du service kiné	Réseau de stages élargi (dont hors Bruxelles) Dispositif MA2 (150h) opérationnel Diversité accrue des expériences de stage Meilleure adéquation projet pro / stage Capacité d'accueil optimisée	Réflexion engagée sur la refonte du programme des stages, incluant la conception la possibilité de réaliser des stages flexibles en dehors de Bruxelles	Phase de conception en cours
STAGE	Poursuivre le projet de révision des parcours de stages qui va dans le sens de l'élaboration d'un programme par compétences puisqu'il associe l'identification des compétences spécifiques des domaines d'activités des lieux de stages à l'élaboration des parcours de stages individualisés des étudiant·es.	Poursuivre la révision des parcours par compétences, intégrant l'identification des compétences spécifiques des lieux de stage et la construction de parcours	Mettre en place, dans le cadre de la réforme du cursus en kinésithérapie sur 5 ans, un dispositif de parcours de stages basé sur une approche par compétences, incluant l'identification des compétences spécifiques des lieux de stage, la construction de parcours progressifs et individualisés, ainsi que l'adaptation des outils d'évaluation et d'auto-évaluation des étudiant·es.	2026-2027 : développement du dispositif (financement FEE obtenu, construction du référentiel de compétences, premières cartographies des lieux de stage); finalisation des outils (grilles d'évaluation, auto-évaluation, parcours individualisés) 2027-2028: Phase pilote dans un échantillon restreint de lieux de stage 09/2028 : déploiement opérationnel (BA3 – réforme kiné 5 ans)	Chefs de service; Académiques du service kiné	Référentiel de compétences ouvrant l'ensemble du cursus (BA2 → MA2) Cartographie des compétences spécifiques associées aux différents lieux de stage Dispositif formalisé de définition d'objectifs de stage en début de stage Outils d'auto-évaluation des étudiant·es basés sur les compétences Nouvelles grilles d'évaluation alignées sur l'approche par compétences (formative et certificative) Amélioration de la lisibilité et de la cohérence du parcours de formation pour les étudiant·es	Développement avancé du dispositif de stages par compétences, incluant la construction du référentiel de compétences, les premières cartographies des lieux de stage et la finalisation des outils (grilles d'évaluation, auto-évaluation, parcours individualisés)	En cours => phase de développement avancée (année académique 2026-2027, financement FEE obtenu)
STAGE	Envisager de définir les modalités d'agrément des terrains de stage pour garantir la qualité de l'accueil, du suivi et de l'encadrement des étudiant·es	Définir des modalités d'agrément des terrains de stage afin de garantir la qualité de l'accueil, du suivi et de l'encadrement des étudiant·es.	Mettre en place un dispositif d'agrément des terrains de stage basé sur des critères de qualité pédagogiques et organisationnels, incluant la formation des maîtres de stage (e-learning), le développement d'outils d'accompagnement pédagogique (grilles d'évaluation et de diagnostic) et le suivi des conditions d'accueil, d'encadrement et d'évaluation des étudiant·es.	2025-2026 : développement des outils dans le cadre du FEE (critères d'agrément, e-learning, grilles d'évaluation, outils de diagnostic) 2026-2027 : phase pilote et ajustements du dispositif 09/2027 : déploiement opérationnel	Chefs de service; Académiques du service kiné	Critères d'agrément formalisés Procédure d'agrément opérationnelle Formation e-learning des maîtres de stage Grilles d'évaluation par compétences Outils de diagnostic pédagogique Dispositif de suivi qualité des stages Qualité d'encadrement améliorée	Développement d'une première version de la grille de diagnostic pédagogique et lancement du module de formation e-learning à destination des maîtres de stage	En cours : phase de développement avancée dans le cadre du financement FEE